

Création d'un nouveau groupe d'étude sur la Constitution

□ Le Réseau, une organisation non-partisane, veut faciliter les échanges d'information sur les différentes options

Marie TISON Ottawa (PC)

Un nouveau groupe d'étude sur la Constitution a vu le jour hier à Ottawa.

Le Réseau sur la Constitution, une organisation non gouvernementale et non partisane constituée en grande partie d'universitaires, s'est donné pour tâche de faciliter l'échange d'information sur les différentes options constitutionnelles.

L'un des co-présidents du Réseau, M. Gordon Robertson, a rappelé en conférence de presse hier que les Ca-

nadiens devraient bientôt prendre des décisions fondamentales sur des questions comme les relations du Québec avec le reste du Canada, la réforme du Sénat, l'influence des provinces de l'Ouest au sein de la fédération canadienne et le statut des autochtones.

M. Robertson, qui a été greffier du Conseil privé et secrétaire au Cabinet chargé des relations fédérales-provinciales, a affirmé que le Réseau voulait que ces décisions se prennent le plus rationnellement et le plus prudemment possible.

Les Canadiens y parviendront s'ils

disposent de l'information la plus complète et la plus exacte possible, a-t-il déclaré.

Le Réseau en tant que tel ne privilégiera aucune option, mais ses membres seront libres de défendre la position de leur choix, a-t-il ajouté.

«Nous procéderons dans la plus grande neutralité à l'analyse et à la synthèse des travaux en cours sur l'avenir constitutionnel du Canada», a précisé l'autre co-président du Réseau, M. Charles Lussier, greffier au Sénat et au Parlement.

Bulletin

Le groupe publiera chaque mois un bulletin d'information comportant des comptes-rendus de colloques, des résumés d'études constitutionnelles et des rapports sur les travaux des commissions gouvernementales sur la Constitution.

Le premier numéro, lancé hier, présentait notamment un survol des options procédurales et constitutionnelles du Canada, et une liste détaillée des travaux publiés et inédits sur l'après-Meech.

Le directeur exécutif du Réseau, M. Théodore Geraets, a indiqué que les deux prochains numéros feront une large place aux délibérations de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Le Réseau distribuera quelque 5000 copies du bulletin aux députés



Gordon Robertson, co-président du Réseau sur la Constitution, a expliqué hier que son organisation non-partisane voulait d'abord faciliter les échanges d'information sur les options constitutionnelles. Deux autres membres du Réseau, Charles Lussier et Solange Chaput-Rolland, étaient à ses côtés.

fédéraux et provinciaux, aux universitaires et aux personnes ressources des organisations autochtones ou nationales.

L'organisation est basée à l'Université d'Ottawa. Elle est constituée

d'un comité de direction, dont les membres sont des universitaires, d'anciens hauts fonctionnaires et des avocats, et d'un conseil national composé d'une cinquantaine d'experts et d'universitaires.

La création de commissions fédérales constitutionnelles a cependant bousculé quelque peu le Réseau qui, lors des discussions menant à sa formation, devait s'appeler le Forum sur la fédération canadienne.

La création du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, présidé par M. Keith Spicer, a entraîné un changement de nom. Elle a également privé le Réseau d'un des ses membres fondateurs, l'ancien haut fonctionnaire Roger Tassé, nommé commissaire.

La création d'un comité mixte sur la formule de modification constitutionnelle a également entraîné le désengagement partiel d'un autre important membre du Réseau, le sénateur Gérard Beaudoin. M. Beaudoin a été nommé co-président du comité mixte.

MM. Beaudoin et Tassé demeureront membre du Réseau, mais sans droit de vote.

M. Robertson a soutenu que le Réseau viendra compléter le travail des commissions fédérales et provinciales qui se penchent présentement sur la Constitution canadienne.

Il n'a pas voulu révéler le budget prévu de la nouvelle organisation, se bornant à dire qu'elle tenterait d'obtenir des contributions des gouvernements provinciaux et fédéraux et du secteur privé.

Les sénateurs libéraux font obstacle au comité mixte

Marie TISON Ottawa (PC)

Les sénateurs libéraux retarderont de près de deux semaines la création du comité mixte sur le processus de modification de la Constitution.

Au lieu de poursuivre hier le débat sur la motion visant à créer officiellement le comité, ou de passer carrément au vote, les libéraux ont indiqué qu'un des leurs, le sénateur Charlie Watt, déposerait un amendement à la motion.

Renseignements pris, le sénateur Watt effectue présentement une tournée des communautés inuit dans le nord du pays, et ne devrait pas revenir à Ottawa avant le mois de février.

Si les libéraux ne trouvent pas un plan de remplacement, le débat s'en trouvera bloqué, et la création du comité, retardée.

L'un des deux co-présidents du comité, le sénateur conservateur Gerald Beaudoin, s'est montré extrêmement déçu par ce nouveau délai. Il a rappelé que le comité devait remettre son rapport au plus tard le premier juillet 1991.

«Il ne nous restera même pas cinq mois», a-t-il déploré.

Il a soutenu que le comité devait commencer ses travaux au plus tôt, surtout par rapport au Québec, déjà bien engagé dans ses propres délibérations constitutionnelles.

Il a déclaré que le premier ministre québécois Robert Bourassa s'était déjà montré intéressé aux travaux du comité mixte.

Date tardive

Le sénateur Beaudoin a fait remarquer que déjà la date limite du premier juillet était tardive par rapport à l'échéancier québécois. Un comité du Parti libéral du Québec devrait faire rapport sur la position constitutionnelle du parti à la mi-mars, alors que la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec devrait déposer son rapport à la fin de mars.

En tenant compte du congé pascal, les choses ne devraient pas commencer à bouger avant le mois de mai, mais il restera encore deux mois au comité mixte avant de pouvoir entrer dans la danse, a fait observer le sénateur Beaudoin.

Il a indiqué que le comité n'avait pas le choix, et qu'il devait se mettre au boulot avant même sa création officielle. Il a précisé qu'il rencontrait régulièrement l'autre co-président du comité, le député conservateur albertain Jim Edwards, pour dégager les grandes lignes des travaux, dresser des listes d'experts et préparer des itinéraires.

Le comité devrait passer le premier mois de son existence à Ottawa, avant de voyager à travers le pays pendant les deux mois suivants et passer le reste du temps à rédiger son rapport.

Il faudra prendre de l'avance au point de vue organisation, afin de débiter les travaux très rapidement dès l'adoption de la motion au Sénat, a déclaré le sénateur Beaudoin.

Il a cependant ajouté qu'il commençait à perdre patience.

Frith

Le leader adjoint de l'Opposition au Sénat Royce Frith a juré que les libéraux ne cherchaient pas à retarder la création du comité mixte. Il a expliqué que le sénateur Watt était venu le voir, la semaine dernière, pour discuter d'un amendement qu'il voulait apporter à la motion afin de refléter les besoins et les intérêts des autochtones.

«Nous voulons lui donner la chance de déposer son amendement», a déclaré M. Frith au Sénat, insistant sur le fait que le sénateur Watt serait le seul orateur libéral à discourir sur ce point, afin de ne pas trop retarder les débats.

Il a déclaré plus tard qu'afin de gagner du temps, les libéraux étaient prêts à voter dès aujourd'hui sur l'amendement apporté par le chef de l'Opposition au Sénat Allan MacEachen.

Les soldes "Lauréats 1991" sont là!



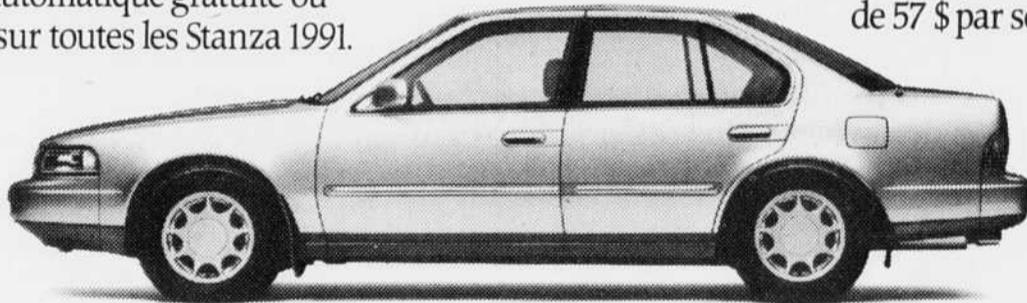
Stanza 1991

Transmission automatique gratuite ou remise de 900 \$ sur toutes les Stanza 1991.



Sentra 1991

Location avec option d'achat à partir de 57 \$ par semaine.*

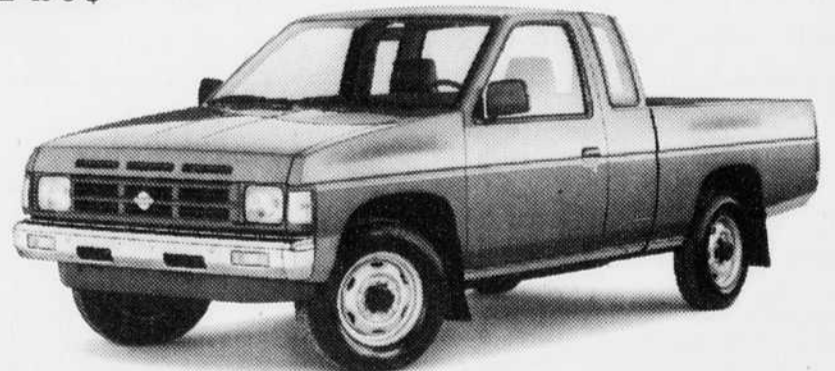


Maxima GXE 1991

À partir de 22 490 \$**



Axxess Sportwagon 1991
À partir de 15 790 \$**



Costaud 1991

Transmission automatique gratuite ou remise de 1000 \$ sur tous les camions Costaud 1991.

Road & Track a déjà fait son choix...et vous?



Sur un total de 10 catégories, le magazine Road & Track vient tout juste d'attribuer à cinq de nos modèles Nissan le prix de la "Meilleure voiture de sa catégorie." Nissan a donc décidé de célébrer l'événement en grand avec ses soldes "Lauréats 1991." Alors, pourquoi ne pas venir nous faire une petite visite, après tout ce n'est pas tous les jours que vous aurez l'occasion de voir de près autant de gagnants!



génial...et humain

Les gens intelligents lisent toujours les petits caractères et bouclent toujours leur ceinture de sécurité. *Les modèles Nissan ayant remporté le prix de Road & Track sont: la 300 ZX Turbo, la 300 ZX, la Maxima SE, la Sentra SE et l'Infiniti Q45. **Modèle Sentra SE illustré. Prix de location pour la Sentra 1.8X. Bail de 48 mois (3000 ornements) sans paiement initial. Transport et préparation inclus. Taxes, TPS et dépôt de sécurité en sus. Le prix à l'achat est de 16 540 \$. **DISF pour la Maxima GXE et l'Axxess en vigueur le 1^{er} janvier 1991. Transport, préparation, immatriculation taxes et TPS en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Quelle sera la position de M. Bourassa?

Roch BILODEAU

«Les jeunes penchent nettement pour la souveraineté» lisait-on en manchette dans notre édition d'hier; et cela incluait aussi les jeunes libéraux. Il s'agissait évidemment de ce forum spécial sur la jeunesse qui constitue la dernière étape des travaux de la Commission Bélanger-Campeau. L'heure des choix approche donc à grands pas et si les intervenants entendus à la Commission ne furent pas tous aussi clairement souverainistes que les jeunes, la majorité d'entre eux ont néanmoins exprimé une réelle volonté de changement. Alors, tout le monde se demande maintenant quelle sera la position du premier ministre Bourassa.

Car on ne le sait pas encore; enfin, on en sait très peu. Jusqu'ici, M. Bourassa s'est borné à rappeler que son parti désirait une véritable union économique avec le reste du Canada et que cela impliquait nécessairement une forme d'intégration politique. Ce sont, certes, des indications importantes, mais il faudra mettre de la chair sur ce squelette; et c'est là que l'unanimité sera difficile à réaliser.

Un autre point de repère: dans un document confidentiel dont le journal La Presse a obtenu copie, les co-présidents Bélanger et Campeau affirment qu'un accommodement entre le Québec et le Canada pourrait être irréalisable dans le cadre actuel. Un repère, car le premier ministre Bourassa devra forcément tenir compte de la Commission qu'il a créée. Et même si l'on doit regretter que cette commission publique se fasse soudainement privée, il faut admettre que ses conclusions préliminaires cernent bien le dénominateur commun de la majorité des mémoires: le statu quo est impossible et impraticable.

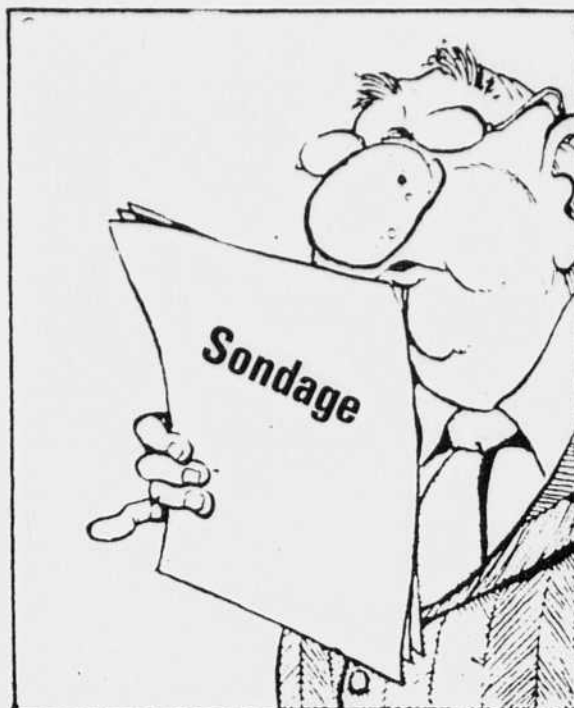
Et le Comité Allaire, vous connaissez? Il s'agit de ce comité de l'après-Meech mis sur pied par le Parti libéral du Québec, et qui est censé publier son rapport dès la semaine prochaine. Ce sera un autre point de repère majeur, car c'est sur la base de ces recommandations que les libéraux adopteront leur nouvelle politique constitutionnelle. D'une part, on imagine mal que ce comité puisse différer beaucoup d'opinion avec la Commission Bélanger-Campeau concernant l'impossibilité du statu quo. Mais, d'autre part, la rumeur veut qu'il recommande la tenue d'un référendum seulement pour la fin de 1992. Voilà qui est plus inquiétant: le gouvernement peut-il se permettre de naviguer si longtemps sans consulter directement la population?

Les deux principaux instruments de réflexion que le gouvernement s'est donnés livreront bientôt leurs conclusions. Alors, le premier ministre Bourassa n'aura plus aucune raison pour repousser l'heure des choix. Il faut exclure toute précipitation, car les décisions sont trop graves pour agir à la hâte. Mais les Québécois ont le droit de savoir le plus tôt et le plus clairement possible ce que leur premier ministre veut leur proposer.

En fait, le Parti libéral du Québec vit probablement les moments les plus importants de son existence: s'il ne démontre pas le mélange adéquat d'audace et de réalisme auquel les Québécois s'attendent à ce moment-ci de leur histoire, il perdra toute sa crédibilité. Ses choix décideront, peut-être, de notre avenir, mais sûrement du sien.

Seulement 49% des Canadiens veulent que Mulroney démissionne aujourd'hui...

... les autres 51% veulent qu'il démissionne demain!



TRIBUNE LIBRE

Guerre du Golfe: Dieu est-il avec nous?

Lors du déclenchement des hostilités entre l'Irak et la coalition internationale, les présidents Hussein et Bush rappelaient à leur nation que Dieu était avec eux.

La télévision irakienne nous a montré Saddam Hussein en prière. De son côté, George Bush invitait les États-Unis à prier pour tous les militaires américains engagés dans l'opération surnommée «Tempête du désert». Pour sa part, le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a réitéré cet appel à la prière lors de son discours à la Chambre des Communes.

Nous prions tous l'unique et même Dieu. Que nous soyons musul-

mans ou chrétiens, nous lui donnons un nom différent. Mais alors, peut-il prendre position pour l'un ou l'autre camp? Bien sûr que non. Dieu ne veut pas la guerre; il est celui qui est à l'origine de tout effort vers la paix. Au contraire, il veut rassembler tous les hommes et toutes les femmes dans l'amour.

Dieu est-il avec nous? Un regard inspiré par la foi nous assure que même dans l'abîme du malheur, Dieu est présent et actif. Il est avec nous pour nous aider à nous sortir de cet enfer déshumanisant. Par ailleurs, il ne prendra pas les décisions à notre place.

Nous pouvons le prier pour qu'il

puisse éclairer toutes ces personnes appelées à prendre position dans ce conflit. Puisse la prière nous donner le courage et la force nécessaires pour affronter les difficultés et les peines occasionnées par la guerre, tout au long des jours et des mois à venir.

Dieu est avec nous pour nous mener vers la paix. Ne légitimons surtout pas notre guerre par le soutien de notre Dieu. Soyons vigilants pour ne pas faire de cette guerre une guerre sainte. Dieu est autant avec l'Irak qu'avec nous pour bâtir la paix.

Guy Chapdelaine, prêtre
Aumônier militaire
des Fusiliers de Sherbrooke

Pour combattre la famine

La famine menace l'Afrique, dit-on. Dans les cas africains, il est faux de croire que ces menaces de famine seraient reliées à une quelconque pénurie alimentaire. Tous les pays africains menacés sont affectés par la guerre civile et l'arme alimentaire constitue une mesure de chantage effroyable contre des populations jugées rebelles par ces non moins effroyables régimes dictatoriaux qui ont recours à de telles mesures.

Le problème de la famine en Afrique est avant tout d'ordre politique. Si on ne peut nier la contribution de tous ces organismes humanitaires dans ce combat contre la famine, il faut aussi insister sur une lutte nécessaire des peuples concernés en faveur de processus de démocratisation dans le sens du pluralisme et du multipartisme afin de contrer ces malheureu-

ses tendances à la dictature chez les pays sous-développés.

Je suggère à toutes celles et ceux qui donnent à Oxfam, Unicef, etc., de faire pression sur les régimes concernés par la famine, tout en appuyant ces peuples dans le sens de l'é-

quité, de la dignité et de la liberté. A quand la démocratisation de l'Afrique?

O dictatures, cancer de l'Humanité...
Michel Gaudette

Rêve sans pétrole

Les coupons de rationnement de pétrole, les médias en ont parlé. Puis... rien. C'eût pourtant été des plus bénéfiques pour la planète. Par nécessité, les gens auraient cessé de traîner inutilement leur tonne de ferraille au travail, tonne de ferraille qu'ils laissent dormir 7 ou 8 heures dans le stationnement.

Déjà, je rêvais... Je voyais la floraison du transport en commun, du covoiturage, de la marche, etc. Hélas! au nom du confort meurtrier

pour la planète - l'automobile est responsable de 40 % de l'effet de serre par monoxyde de carbone - on appuie aujourd'hui une guerre inhumaine et dévastatrice du patrimoine mondial pour libérer le pétrole afin de continuer à polluer irrémédiablement la planète. Malheureusement, nos enfants récoltent les fruits amers de notre incurie.

C'était un rêve écologique... déçu.
Rodrigue Larose
Sherbrooke

POINT DE VUE

L'évaluation à l'école, une démarche complexe (3)

NDLR: Professeur à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, M. Sylva Turcotte prend occasion d'un éditorial de Jean Vigneault pour exposer les principes qui régissent l'évaluation des apprentissages. Voici la troisième et dernière partie de son commentaire.

Vous trouverez peut-être que je prends un long détour avant d'exprimer mes commentaires à propos de votre éditorial du mardi 14 novembre 1990 sur l'évaluation à l'école. Confronté à un problème aussi complexe que l'évaluation des apprentissages, il faut, si l'on veut éviter un débat stérile, préciser les fondements sur lesquels s'appuie l'argumentation avancée.

«... évaluer c'est aller vers l'amélioration...». Il s'agit là, au niveau des intentions, d'un postulat sur lequel devrait s'appuyer tout processus de changement. Modifier une structure scolaire ou en éliminer une existante ne peut se faire sans procéder à une évaluation la plus complète possible de la situation à changer. Entre le «tabula rasa» et l'acceptation inconditionnelle des nouveautés (parfois gadgets), il y a place pour l'amélioration. Tout réside dans les moyens utilisés pour parvenir à cette amélioration tant souhaitée.

Uniformisation

L'uniformisation de l'évaluation des apprentissages à travers le Québec est l'un des premiers moyens in-

voqués pour la conquête de cette amélioration. Existe-t-il un ministre de l'Éducation qui n'a pas rêvé, sur les conseils de ses fonctionnaires, d'arriver à tester dans un examen standard tous les élèves de 6e année en mathématiques?

Il est évident que le ministère de l'Éducation a l'obligation de vérifier si les apprentissages prévus dans les programmes se sont réalisés. Un examen, au niveau d'une commission scolaire, d'une région et même de la province, est l'un des instruments de mesure qu'on peut utiliser. Mais, il faut être conscient du contexte et des contraintes d'une telle opération:

— l'intention se situe au niveau de la vérification des résultats obtenus, non de la démarche particulière utilisée par chaque élève pour y parvenir;

— les résultats obtenus permettent de quantifier (par approximation), d'abord et avant tout, les apprentissages réalisés par les élèves, le «produit» de leur apprentissage, dans le contexte d'une évaluation summative/normative, avec toutes les limites relatives à cette forme d'évaluation.

Alors pourquoi utiliser ces données, soit pour comparer les élèves les uns par rapport aux autres (ce qui est techniquement possible tout en étant pas nécessairement souhaitable), soit pour déterminer la qualité de l'enseignant(e), soit pour coter les écoles, les commissions scolaires les unes par rapport aux autres? Si l'on

veut faire de telles évaluations, que l'on prenne les moyens et les techniques appropriés pour le faire!

Dans plusieurs secteurs de la société, par exemple, les soins de santé, le développement régional, touristique et/ou économique, on accepte et valorise largement la «non-uniformité», les forces locales, les particularités propres de chacun pour favoriser un développement optimal. Pourquoi cette vision serait-elle à bannir de l'évaluation à l'école? Pourquoi des écoles et/ou commissions scolaires n'auraient pas l'opportunité sinon le droit de créer des projets éducatifs spéciaux et adaptés à leurs caractéristiques propres, incluant même l'évaluation des apprentissages? Faudrait-il en arriver «à se pratiquer à passer l'examen» du ministère pendant de longues heures pour obtenir de bonnes notes au lieu de favoriser des apprentissages significatifs qui correspondraient aux objectifs fixés en commun?

La soi-disant neutralité

Un autre mythe qu'il faut interroger concerne la soi-disant neutralité d'un examen, de ses questions: que dire d'un petit Québécois qui répond: «Québec» à la question «quel est la capitale du pays?» alors qu'un réfugié asiatique répond: «Ottawa»? Que dire d'un élève de famille mono-parentale qui n'arrive pas à préciser le rôle d'un père? Chaque question d'examen relève d'un contexte culturel, d'une vision de la société. Est-ce qu'au niveau des résul-

tats obtenus et de leur interprétation, on peut tenir compte de ce fait?

Dans notre société contemporaine, il existe des secteurs où la performance et la compétition sont portées sur le podium: les sports, les industries à hautes technologies, le monde de la finance, etc... Le monde scolaire fait partie de cette société et la tentation est très forte d'utiliser les mêmes moyens pour parvenir à de hauts niveaux d'excellence. Il faut se rappeler l'orientation donnée à l'éducation préscolaire et primaire du Québec: favoriser le développement intégral de l'enfant dans toutes ses composantes afin de lui faire acquérir les connaissances et habiletés fondamentales nécessaires à son insertion sociale ultérieure. Est-ce que l'école, pour remplir cette finalité, peut se limiter au seul créneau de la performance et de la compétition? L'élève qui obtient des résultats faibles doit pouvoir continuer à progresser selon ses capacités et son rythme. Et l'élève très fort ne doit pas piétiner sur place! Comparer les résultats des deux élèves peut-il aider l'enseignant dans sa démarche d'enseignement? Peut-on prétendre mesurer la qualité de l'enseignant en examinant les résultats de ses élèves? Peut-on aider l'élève faible en lui disant qu'il est moins bon qu'un autre? Peut-on favoriser le dépassement d'un élève talentueux en lui disant qu'il est le plus fort? La comparaison des résultats n'est peut-être pas la procédure la plus adéquate à utiliser pour arriver à

la performance? La compétition entre les élèves n'est peut-être pas l'enjeu de l'enseignement primaire?

Lettre ou chiffre

Je me permets en terminant de relever certaines imprécisions qui sont présentes dans votre éditorial:

«La classification insipide par lettre» est-elle nécessairement aussi inefficace que cela? Lorsque le gouvernement du Québec se voit accorder la cote AAA pour ses finances, va-t-il la cacher en se présentant à la banque pour faire un prêt? Lorsque l'Université de Sherbrooke a décidé d'utiliser le système de notation «lettrée» il y a 20 ans, a-t-elle manqué le bateau de l'excellence? Il est exact que l'utilisation des lettres au lieu des pourcentages pour exprimer la note d'un élève soulève des questions, surtout auprès des parents. Est-ce le bien-fondé de cette pratique qui est mise en cause ou si c'est le manque d'information sur celle-ci? Dans un cas comme dans l'autre, la notation «chiffre» ou «lettrée» représente les résultats obtenus par l'élève. Les chiffres permettent plus facilement des comparaisons, habituellement à une norme, alors que les lettres positionnent l'élève par rapport à son cheminement dans les apprentissages fixes. Se limiter à une seule façon de procéder peut-il aider tous les intervenants à mieux comprendre la complexité de l'évaluation des apprentissages et l'interprétation de ceux-ci?

Pour les élèves, quelle est la procédure qui leur permettrait de mieux savoir où ils en sont? Si l'enjeu est de fournir à l'élève des informations sur son apprentissage en cours de route ou si l'on veut clairement lui indiquer ce qu'il lui reste à faire pour atteindre tous les objectifs, l'évaluation «lettrée» semble plus adéquate. Si l'enjeu est d'indiquer à l'élève les résultats finaux qu'il a obtenus en terme de performance, de comparaison qu'il peut faire avec d'autres élèves de son groupe, alors, l'évaluation «chiffre» sera probablement plus utile.

Et si l'on veut faire d'autres choses avec les résultats de l'évaluation des apprentissages, par exemple, prédire la carrière future d'un élève, déterminer la compétence d'un enseignant, se glorifier de notre système d'éducation, il serait peut-être plus prudent d'y réfléchir sérieusement, faute de quoi un dialogue de sourds pourra encore s'installer.

J'ai entendu, un jour, M. Daniel Johnson, alors qu'il était premier ministre du Québec, dire à peu près ceci: «Dans la vie, quand on se regarde, on se désole; quand on se compare, on se console». Faudrait-il en déduire que l'élève du primaire doit nécessairement se comparer aux autres pour découvrir sa valeur?

Vivre

Un objectif de 75 000 \$ pour le Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul

Sherbrooke

La Fondation du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke lançait hier sa campagne de financement Loto-Médic sous le thème 'Un pas de plus' pour notre hôpital. L'objectif de cette campagne de financement est de 75 000 \$. Les fonds recueillis servent à l'achat de meilleurs équipements technologiques et à l'humanisation des soins. L'activité Loto-Médic, qui a reçu par le passé la faveur du public, permet cette année de concourir pour gagner des prix d'une valeur marchande de 30 250 \$. Quinze mille billets au prix de 5 \$ seront mis en vente. Les prix offerts sont d'une automobile Berline Sunbird 1991, des crédits voyage, un piano Kimball, un téléviseur couleur, un système vidéo, un four à micro-ondes ainsi que de nombreux autres produits de consommation.

Afin de favoriser le contact avec la population et de se sensibiliser davantage sur les besoins et les moyens à prendre pour humaniser les soins,



Robert Landry, président de la fondation du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul, Aurore Doyon, présidente des auxiliaires bénévoles et Maurice Grégoire, président d'honneur de la campagne de souscription 1990-91 ont un objectif commun: travailler au mieux-être des malades.

la Fondation du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul procédera à la collecte de fonds dans trois centres commerciaux de la région: aux Terrasses Rock Forest, les 24, 25 et 26 janvier; au Carrefour de l'Estrie, les 31 janvier, 1er et 2 février; à la Place Belvédère les 7, 8 et 9 février.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Renouveau chrétien

Le Mouvement renouveau chrétien tiendra une rencontre le vendredi 25 janvier, à 19h30, à la Maison Rivier, 999, rue Conseil, à Sherbrooke. Le thème de la conférence: Une société qui fait de la place aux autres et «les différentes ethnies». Pour réservations: 569-6909, 567-6365.

Pastorale des malades

Les personnes intéressées aux malades sont invitées à une journée de pastorale, organisée par le comité diocésain de la pastorale des malades. Animée par le Père Réal Michaud, cette rencontre se tient, sans frais, de 9 à 16h au Collège St-Bernard de Drummondville le samedi 26 janvier.

Avant l'école maternelle

Tous les parents, dont un enfant commence la maternelle en septembre, doivent communiquer avec Mme Louise Guibault du module santé communautaire du CLSC Drummond pour prendre un rendez-vous pour un dépistage visuel, un dépistage dentaire et la vaccination de l'enfant avant l'entrée en classe.

Famille Boisvert

Une réunion du conseil d'administration de l'Association des familles Boisvert aura lieu le 25 janvier, à 7h30, à la cafétéria du Sommet de l'Université de Sherbrooke, en vue du rassemblement de juin 1991.

EN BREF

Vivre avec mon enfant

Les parents d'enfants de deux à cinq ans du territoire de la MRC de Coaticook peuvent participer à une série de huit rencontres qui porteront sur le développement des enfants. Organisée en collaboration avec l'Éducation des adultes et la Ligue pour la protection de l'enfance, la première de ces rencontres aura lieu le mercredi 6 février prochain. Pour informations: Jacques Hallée au CLSC Albert-Samson.

Activités d'hiver

Les activités de la session Hiver 1991 du centre récréatif communautaire du quartier Centre de Sherbrooke débutent le samedi 2 février. Les jeunes âgés de trois à 13 ans peuvent participer aux clubs Jeunesse et aux Ateliers socio-culturels et les adultes aux activités sportives et aux ateliers socio-culturels. Des places sont encore disponibles dans certains ateliers. Pour inscriptions, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h jusqu'au 25 janvier, au 400 rue Galt Ouest. Pour informations: 564-7485.

Salon des aînés

Le Salon international des aînés de Montréal invite les personnes âgées de 50 ans et plus mais également le public des 40-45 ans à se rendre à VILLAGE '91, du 9 au 13 avril entre 10h et 18h, au Palais des Congrès de Montréal pour y découvrir une gamme renouvelée de présentations dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de la finance, de l'assurance, de l'habitation, de l'hébergement, du tourisme, du voyage, et des services publics. Pour information: (514) 845-4373.

LE MONDE SCOLAIRE

Sherbrooke (MR)

Etant donné la demande croissante d'inscriptions à l'École d'éducation internationale de Le Phare, une nouvelle séance d'examen d'admission aura lieu le vendredi 25 janvier. Il est donc encore temps de s'inscrire. Plus de 120 jeunes se sont déjà inscrits à une première séance d'examen d'admission. Lors d'une soirée d'information préalable, la place publique de Le Phare était remplie.

La guerre aura eu des échos partout. Un jeune groupe de rock québécois de Sherbrooke, Rébellions, formé de deux élèves du Collège de Sherbrooke, Martin Audet et Steve Pinard, d'un élève du Triolet, Patrick Blais, et de deux anciens du Triolet, Marc Carrier et Steeve Trahan, compte dans son répertoire une pièce intitulée «Les enfants du monde entier», qui parle des effets de la guerre sur les jeunes. La composition est de Steve Pinard...

Les élèves de 3e secondaire de l'école Montcalm ont l'occasion d'améliorer leur français en participant en participant à l'activité Français en Fête, qui se tient deux fois par semaine sur l'heure du dîner. Les animateurs sont les enseignants de français, Louis-Philippe Turcotte et Robert Hallé. L'activité se déroule sous la forme d'un jeu-questionnaire semblable à Génie en herbe, mais basé en majorité sur les acquis du programme de français de 3e secondaire. Neuf équipes sont formées et les résultats sont compilés de semaine en semaine. Des prix sont remis aux équipes gagnantes. L'activité est à sa deuxième année et jouit d'une popularité grandissante...

Comme les élèves de l'école St-François portaient du blanc lors de la manifestation en faveur de la paix organisée à l'école avec la collaboration du conseil des élèves, ils en ont profité pour porter la casquette blanche que les Expos ont remis à tous les participants de cette manifestation, qui s'est déroulée dans l'ordre. De l'avis de la direction de l'école, les jeunes ont fait preuve d'une discipline exemplaire...

Le Mouvement musical Mitchell-Montcalm a procédé à son tirage-voyage avant les Fêtes. Il y a eu sept gagnants de voyages, sept gagnants de montants de 144 \$ et sept gagnants de montants de 75 \$...

Dans le cadre des Etats généraux du monde rural, la Centrale de l'Enseignement du Québec et l'Union des producteurs agricoles se sont associés pour tenir un concours de dessins. Pour la région, Eloi Champigny, âgé de 8 ans, de St-Théodore d'Acton, a été proclamé grand gagnant régional sur près de 1000 dessins expédiés aux organisateurs. Son dessin représente des chevaux broutant dans un enclos en présence d'un agriculteur souriant. Ce prix régional lui a permis de recevoir une boîte remplie de cadeaux, provenant de plusieurs commanditaires.

Myriam Nault et Tina Jacklin sont les gagnantes de bourses d'études Bury 1836-1986 pour l'année en cours. Myriam étudie présentement au Collège de St-Hyacinthe et Tina étudie au collège Champlain, de Lennoxville.

TAPIS 495 v.c.

TAPIS 895 v.c.

TAPIS 1295 v.c.

SPECIAL

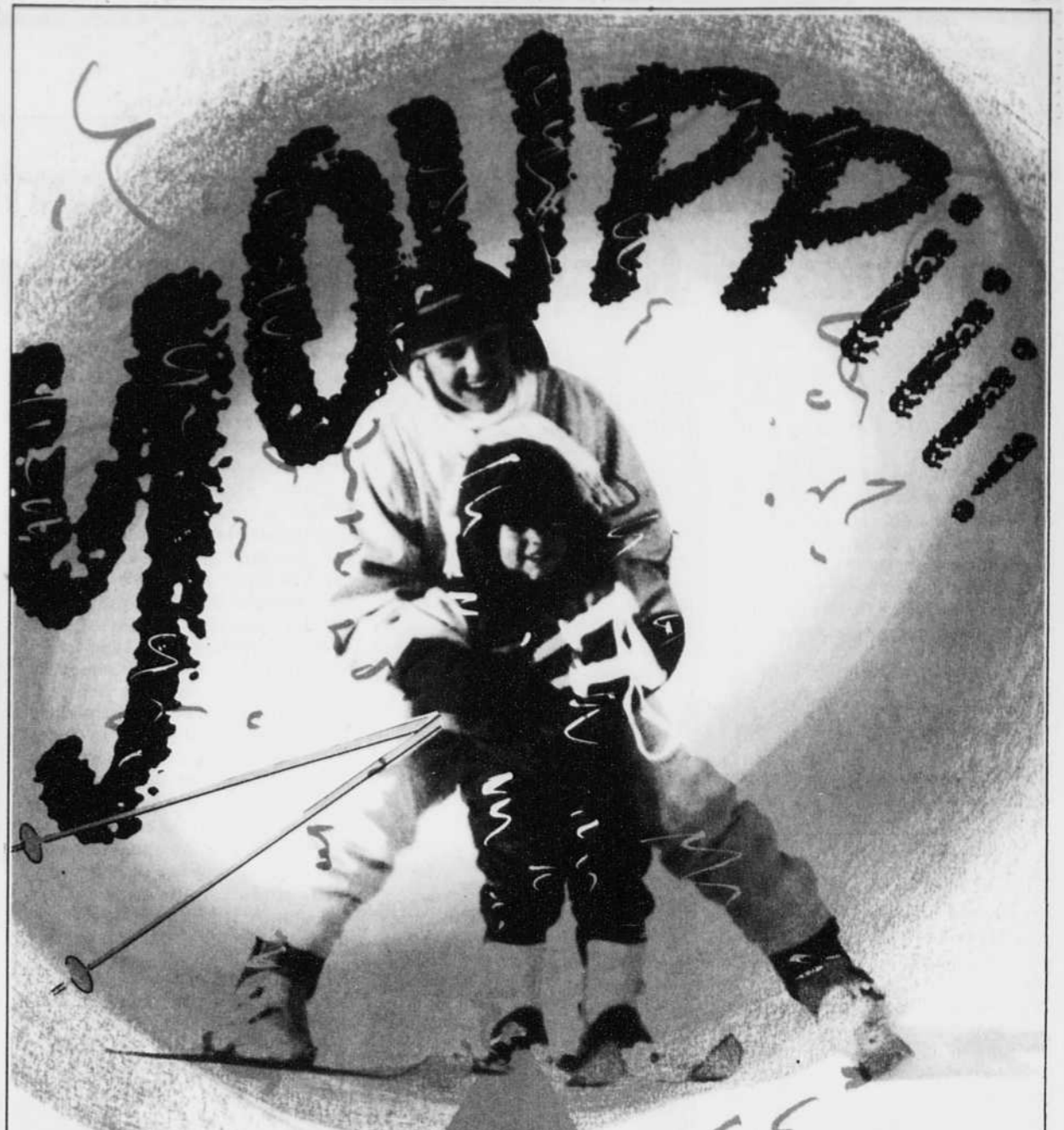
sur céramique en magasin.

TAPIS

LIE INC.

1023, Rte 220
St-Elie d'Orford, Qc

569-5995



SKI MONTJOYE

L'école amusante

• Cours privés, semi-privés
ou en groupe pour les skieurs
de tous calibres

• 25 moniteurs certifiés
• Sessions de 9 semaines
pour les 6 à 14 ans

RESERVATION
(819) 842-2447

• Le coin des petits:
Cours pour les 3 à 5 ans
les samedis et dimanches
dès 9 h 30

Le ski à son meilleur

JOURNÉE 19\$
DEMI-JOURNÉE ET SOIRÉE 13\$

• Les plus belles conditions en région!

- Canons à neige en opération
- 18 pistes excitantes
- Télésiège quadruple
- Aucune file d'attente
- Cafétéria et disco-bar



Arts et spectacles

La BBC veut mettre au rancart certaines chansons le temps que durera la guerre

Londres (PC)

Aussi longtemps que la Grande-Bretagne aura des aviateurs qui effectuent des bombardements, les Britanniques entendront moins souvent la chanson 'In the Air Tonight', de Phil Collins, sur les ondes de leurs stations radiophoniques.

La BBC a en effet prévenu ses disjockeys de ne faire entendre au cours de leurs émissions aucun disque pou-

vant troubler les auditeurs tant que durera la guerre du Golfe persique.

Une liste suggère 67 chansons populaires, dont 'Light My Fire', par les Doors, en plus de la chanson de Collins.

«Nous croyons qu'il est approprié et juste de nous montrer prudent à propos de la musique que nous faisons jouer en cette période-ci», a noté au cours d'une interview, Julia Shipston, porte-parole de la division des services régionaux.

Les chansons contre la guerre com-

me 'Give Peace a Chance' et 'Imagine', de John Lennon, sont aussi sur la liste parce qu'elles pourraient offenser les familles des militaires britanniques dans le Golfe, a-t-elle souligné.

La BBC a également conseillé à ses DJ de ne pas faire entendre 'I'm Gonna Get Me a Gun' de Yusuf Islam, l'ancien Cat Stevens devenu leader musulman en Grande-Bretagne. En septembre dernier, il avait effectué un voyage en Irak, pour informer Saddam Hussein de son appui.

Le souci de ne pas offenser les groupes juifs ou arabes a poussé la BBC à inscrire dans sa liste des chansons comme 'Walk Like an Egyptian', par The Bangles, et 'The Israelites', par Desmond Dekker.

Mme Shipston a précisé que la liste avait été envoyée aux gérants des radios locales avec une note leur conseillant de se souvenir de la nécessité d'être prudent. Toutefois, il ne s'agit pas d'un ordre formel, a-t-elle rappelé.

Et Anne Murray?

À la station radiophonique de la BBC à Brighton, le directeur musical Julian Clegg a dit qu'il était d'accord et qu'il fallait en effet être prudent dans ses choix musicaux en période de guerre.

«Je me demande si 'A Little Good News' d'Anne Murray conviendrait actuellement», a noté Clegg qui est marié avec une Canadienne.

'A Little Good News', qui a déjà mérité un trophée Grammy à Murray, est une requête en faveur d'une interruption de toutes les mauvaises nouvelles qui font la manchette des journaux. La chanson de Murray ne paraît pas sur la liste de la BBC.

D'ailleurs, le président américain George Bush, dont Anne Murray est la chanteuse préférée, a déjà cité des extraits de la chanson dans des discours.

«Je n'aurais jamais cru qu'un jour on apprendrait l'interdiction d'une chanson d'Anne Murray», a pour sa part déclaré Leonard Rambeau, impresario de la chanteuse, dans une interview depuis son bureau de Toronto.

«En fait, les stations radios du Canada et des États-Unis ont commencé à la faire entendre de nouveau parce

qu'à leur avis c'est une chanson qui convient bien à la période que nous traversons. Quand Anne la chante en concert, les gens se lèvent et applaudissent après le premier vers».

Autres chansons sur la liste de la BBC: 'Under Attack' de Abba, 'Bang Bang' de Cher, 'I Shot the Sheriff' d'Eric Clapton, et 'I Just Died In Your Arms Tonight' de Cutting Crew.

Décès à 78 ans du critique littéraire Northrop Frye

Toronto (PC)

Le critique littéraire canadien de réputation mondiale Northrop Frye est décédé mardi soir, à l'âge de 78 ans.

La nouvelle a été annoncée hier par son agent et éditeur. M. Frye est mort des suites d'un cancer.

Enseignant, critique littéraire et ministre du culte («en congé plus ou moins permanent de l'Église unie du Canada»), M. Frye a enseigné à des générations d'étudiants universitaires canadiens et fortement influencé la littérature canadienne-anglaise. La liste de ses anciens étudiants inclut des personnalités aussi connues que Margaret Atwood, écrivaine, et nombre d'autres écrivains et poètes.

Lauréat d'au moins 30 doctorats honorifiques, du Prix du Gouverneur général (1986) dans la catégorie essai, il a rédigé plus de 20 ouvrages dont le célèbre «Anatomy of Criticism», devenu partie intégrante du programme académique des étudiants anglophones. Il enseignait encore à l'Université à l'âge de 75 ans.

Né le 14 juillet 1912 à Sherbrooke, il a grandi à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il s'est ensuite établi à Toronto, où il sera étroitement associé au collège Victoria de l'Université de Toronto pendant la majeure partie de sa carrière.



Northrop Frye

Il avait publié en 1982 la première partie de son essai «La littérature et la Bible», une étude du symbolisme dans la Bible, d'où il estimait que prennent leur origine une foule de symboles, de mythes et d'archétypes de la littérature occidentale. Il travaillait au deuxième volume au moment de sa mort.

ECHO DU MONDE ARTISTIQUE

Le prochain Mardi Littéraire

L'Association des auteurs des Cantons de l'Est propose, dans le cadre de son prochain Mardi Littéraire du 29 janvier, une rencontre avec les gagnants des prix littéraires estriens 1990.

Elle recevra Gérard Gévy, gagnant du prix Alfred-DesRochers 1990 pour son recueil de nouvelles «L'esprit en fureur». Celui-ci a déjà publié deux autres romans aux éditions Quinze, soit «L'été sans retour» et «L'homme sous vos pieds».

La gagnante du Prix Gaston-Gouin 1990 pour son oeuvre poétique «Et autres infidélités» Hélène Boissé sera également sur place. Celle-ci a aussi publié aux Éditions des Forges un premier recueil de poésie intitulé «Je n'écris plus».

A ces deux auteurs s'ajoutera Chantal Cadieux, proclamée Auteure du mois de janvier 1991 par l'AAEC et gagnante du Prix Yves-Sauvageau 1990 pour sa pièce de théâtre «Parfums divers». Elle a débuté sa carrière d'écrivaine à l'âge de 16 ans par la publication de son roman «Longueur d'ondes» succédé par «Eclipses et jeans».

Enfin, Marie Page, gagnante du Grand Prix littéraire de la Ville de Sherbrooke 1990 pour son conte «Drôle d'école», sera aussi sur place.

Mme Page a aussi publié «Hot-dog ou petit pain au chocolat», «L'enfant venu d'ailleurs» et «Vincent, Sylvie et les autres».

L'événement se déroulera à compter de 19 h, le 29 janvier, à la Bibliothèque Eva-Sénécal du 420 rue Marquette.

L'entrée est gratuite.

au bar **Bob Walsh**
Blas Blas Blas
Blas Blas Blas
(Blas bar)
Jeu Ven. Sam
21h30
25 26
Janvier '91

BAR BLA BLA
KING-WELLINGTON
24067

FAMOUS PLAYERS

Dans les régions sauvages
les plus grand défi
est de survivre.

Walt Disney Pictures
présente
Jack London's
CROC BLANC

Dès demain à:
7h15, 9h25

DOLBY STEREO
Carrefour l'ESTRIE
3050 boulevard PORTLAND 565-0366

LA MAISON DU CINÉMA
63 KING OUEST 566-8782

14 ans

KEVIN COSTNER
IL DANSE AVEC LES LOUPS
VERSION FRANÇAISE DE 'DANCES WITH WOLVES'

8 h 00

DERNIER JOUR
CLONE • JEREMY IRONS
RON SILVER
LE MYSTÈRE VON BULOW
VERSION FRANÇAISE DE 'MURDER BY MISTAKE'

7 h 00, 9 h 25

7 h 10
9 h 15
LE CHÂTEAU DE MA MÈRE

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION
VERSION FRANÇAISE DE 'HOME ALONE'

7 h 05, 9 h 20

MARDI 375\$

23745

FAMOUS PLAYERS

flight of the intruder

VERSION ORIGINALE ANGLAISE
A PARAMOUNT PICTURE
A NATIONAL GEOGRAPHIC CHANNEL PRODUCTION

Carrefour l'ESTRIE
3050 boulevard PORTLAND 565-0366

6 h 30, 9 h 15

LE SEUL TÉMOIN

Carrefour l'ESTRIE
3050 boulevard PORTLAND 565-0366

7 h 20, 9 h 30

COEUR DE LION

DOLBY STEREO
Carrefour l'ESTRIE
3050 boulevard PORTLAND 565-0366

7 h 15, 9 h 25

24159

ROBERT REDFORD • IENA OLIN
EN VERSION FRANÇAISE
H.A.V.A.N.A

dès demain!

LA MAISON DU CINÉMA
63, KING OUEST 566-8782

VENDREDI: 6 h 50, 9 h 30
SAMEDI ET DIMANCHE:
12 h 50, 3 h 30, 6 h 50, 9 h 50

24338

Un joueur qui ne faisait confiance à personne.
Une femme qui a risqué le tout pour le tout.
Et une passion qui les a réunis dans la ville la plus dangereuse au monde.

C'EST LA FAUTE À ELVIS

Le premier grand succès d'hiver du Vieux Clocher.
Supplémentaires: 1, 2, 15, 16, 22, 23 février

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher.

Les vendredi 25 et samedi 26 janvier à 20h30
RÉSERVATIONS: 847-0470

LaTribune 9 CASH TV CMO 106 23492

A ne pas manquer!

SAMEDI 26 JANVIER 1991
NOTRE CAHIER SPÉCIAL
PLANIFICATION 1991

Économie-Finance

PLANIFICATION 1991

Vous y lirez des articles pertinents et consulterez la publicité des gens du milieu des affaires et de la planification financière.

ANGEL MÉCANO MOTO MÉTRIQUÉ LTÉE
VILLE DE PLESSISVILLE
PORTES LEMIEUX INC.
JOUVEUCE, BASE DE PLEIN AIR
BÉTON AÏMÉ CÔTÉ LTÉE
LES ENTREPRISES DENIS BOISVERT INC.
LES INDUSTRIES LING INC.
COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉGION DE L'ESTRIE
DRUMMOND FORMULES D'AFFAIRES LTÉE
BARBOUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
CASCADES EAST ANGIS INC.
UNION VIE CIE MUTUELLE D'ASSURANCE
COMMISSION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL, ESTRIE
CENTRE MICROTECH
LUC INC.
ASSURANCES FLORIANT MORRISSETTE
IMPRIMERIE MARTINEAU
CLUB DE GOLF DE VENISE INC.

SERVICE D'ADMINISTRATION SHERBROOKE INC.
C.F.D. INFORMATIQUE INC.
LES ANTENNES DE SATELLITES GOBEL ET FILLES INC.
COOKSHIRE TEX INC.
SUPÉRIEUR PÂPETERIE ET FOURNITURE DE BUREAU (1900) LTÉE
VAILLANCOURT, GUERTIN, AVOCATS
CIMA LNR & ASS.
SERVICE D'ENTRAIDE FAMILIALE
MALLETTE, MAJOR, MARTIN
KING CELLULAIRE INC.
MORIN, ROY & ASS.
L.P. ROYER INC.
LA SOLIDARITÉ
CONSTRUCTIONS E.D.B. INC.
FOURNIER USINAGE INC.
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES BOIS-FRANCS
SÉCURITÉ DE L'ESTRIE
CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DU VAL ST-FRANÇOIS

INFORMATRIX 2000 & CIE
LE GROUPE TEKNIKA
HERWOOD INC.
BOMBARDIER INC.
MEUBLES CHEZ PIERRE LTÉE
H & R BLOCK CANADA INC.
CONWAY, JACOBS, DOWNEY & MARTEL
RAYMOND, CHAROT, MARTIN, PARÉ
JOVAC
JEAN ROCHFORT ET ASSOCIÉS INC.
LA CAPITALE
CENTRE DE SERVICE EXCEL
DANIEL BOLDUC
CENTRALE SYNDICAT DÉMOCRATIQUE
SOC. CONSTRUCTION GESATK
TRAUCTIONS J.C. ROBERT
FALTEC
SOC. MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE

23261

L'Ontario aura un représentant permanent au Québec

Manon CORNELIER Ottawa (PC)

Le premier ministre ontarien Bob Rae a nommé hier le premier représentant permanent de l'Ontario au Québec.

Désigné sous le titre de délégué général au Québec, M. Stephen Bornstein est un Québécois d'origine torontoise. Il est professeur de sciences politiques et vice-doyen des études avancées à l'Université McGill.

M. Rae, qui connaît M. Bornstein depuis 20 ans, s'est choisi un homme de confiance pour le représenter à Québec. Alors que le Québec est sur le point de définir sa nouvelle option constitutionnelle, l'objectif avoué du premier ministre néo-démocrate est de maintenir la coopération qui existe entre les deux provinces et de participer efficacement aux discussions sur l'avenir du Canada.

«Dans ce contexte, le gouvernement trouve qu'il lui faut absolument des contacts permanents et bien informés avec les milieux gouvernementaux. Il veut aussi des informations intelligentes et fiables sur ce qui se passe. Il veut des canaux de communication», a dit M. Bornstein hier lors d'un entretien téléphonique.

Il aura un accès direct à M. Rae, qui est non seulement premier ministre mais aussi ministre des Relations fédérales-provinciales de l'Ontario.

M. Bornstein, qui entrera officiellement en fonction le 1er février prochain, devra intensifier les liens économiques, culturels et politiques entre les deux provinces. Toutefois, il a refusé hier de préciser ce que seraient ses priorités.

Débat sur le projet de loi sur l'avortement au Sénat

Marie TISON Ottawa (PC)

Le débat final sur le projet de loi sur l'avortement débutera cet après-midi au Sénat.

Le comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles a déposé hier son rapport sur le projet de loi, sans faire la moindre recommandation sur le sort à lui réserver. Il a ainsi ouvert la porte au débat en 3ème lecture, le débat final sur cette législation.

«Il s'agit d'un rapport inhabituel», a reconnu le président du comité, le sénateur conservateur Nathan Nurgitz.

Un membre du comité, le sénateur libéral Stanley Haidasz, a dénoncé ce rapport parce qu'il ne répondrait pas aux critères d'un véritable rapport de comité sénatorial.

Dans ce document, le comité n'a présenté aucun amendement. Il n'a pas non plus recommandé d'adopter le projet de loi, ou de le rejeter. Il a simplement recommandé au Sénat de décider lui-même de son sort. Il a rappelé que ce vote serait libre, et que les sénateurs pourraient y participer en suivant leur conscience.

«Compte tenu de la nature de la question et du vote, nous avons jugé préférable de rendre compte aux sénateurs des témoignages que nous avons entendus et des nombreux mémoires que nous avons reçus, mais de nous abstenir de recommander une ligne de conduite en particulier», a écrit le sénateur Nurgitz.

Il a expliqué au Sénat que les comités sénatoriaux tentaient généralement d'en arriver à un consensus avant de soumettre leur rapport. Un tel consensus est impossible dans le cas de l'avortement, a-t-il ajouté. Même une recommandation majoritaire aurait été difficile.

Le comité aurait pu rédiger une variété de rapports suivant les diverses opinions, mais cette solution n'aurait pas contribué à clarifier la situation, a-t-il déclaré.

Témoins

Il a fait remarquer que sur les 38 organismes et particuliers qui étaient

venus témoigner au comité, seulement quatre avaient recommandé d'adopter le projet de loi. Il s'agissait des ministres de la Santé nationale et du Bien-être social Perrin Beatty et de la Justice Kim Campbell, du groupe Plymouth Brethren, opposé à l'avortement, et de la Commission de réforme du droit du Canada.

La commission a soutenu que l'avortement répondait aux quatre critères qu'elle avait établis pour déterminer ce qui constituait un crime.

Tous les autres témoins, qu'ils soient pro-vie ou pro-choix, qu'il s'agisse d'organismes religieux, de médecins, de juristes, d'universitaires, de syndicats ou de groupes de femmes, ont réclamé le rejet du projet de loi.

Le sénateur Nurgitz a expliqué que les militants pro-vie désiraient un projet de loi beaucoup plus ferme, alors que les partisans du libre choix rejetaient toute recriminalisation de l'avortement.

Le sénateur Haidasz a quant à lui rejeté ce rapport qui, selon lui, ressemblerait plus à un résumé des témoignages ou à un rapport intermédiaire qu'à un véritable rapport sénatorial.

Il a affirmé que le document n'analysait pas les arguments présentés. Il a également déploré le fait que le comité n'ait envisagé aucun amendement, alors que lui-même avait exprimé son intention d'en déposer quatre lors du débat en 3ème lecture.

Il a soutenu que le Sénat ne pouvait accepter un tel rapport, mais il n'a pu convaincre la Chambre haute sur ce point.

Le leader adjoint de l'Opposition au Sénat Royce Frith a tenu à s'assurer que le vote sur le projet de loi sera effectivement libre, et que le gouvernement ne sera pas tenté de faire pression sur les sénateurs pour l'adopter.

Le leader du gouvernement au Sénat Lowell Murray a répliqué qu'il n'exercerait des pressions sur personne. Il a cependant ajouté qu'il essaierait de «persuader» les sénateurs de voter en faveur du projet de loi.

Cette législation interdit l'avortement, sauf lorsqu'un médecin est d'avis que la poursuite de la grossesse menace la santé physique, mentale et psychologique de la mère.

Le gouvernement l'a déposée en novembre 1989, près de deux ans après que la Cour suprême ait invalidé les dispositions du Code criminel qui régissaient alors l'avortement.

La Chambre des communes a adopté ce projet de loi en mai 1990 au

cours d'un vote libre, avec seulement neuf voix de majorité.

Le vote devrait également être très serré au Sénat.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MEGANTIC
WFFON
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

38269

BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A

69¢

Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.

Du bœuf pur à 100% grille sur le feu, garni de ketchup et de cornichons.

Limite 5 par client

BURGER KING C'est 100%

Jeep et Eagle y mettent le paquet!



Réductions de prix de toute notre gamme.

Des prix surprise extraordinaires.



Eagle Vista 3 portes

- Consommation économique: 8,3 L/100 km en ville; 6 L/100 km sur route**
- 5 places
- Garantie 3/60 pare-chocs à pare-chocs**
- 4 cylindres, 1,5 L; boîte 5 vitesses

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| Ancien P.D.S.F. ¹ | 8 672\$ |
| Réduction de prix | - 949\$ |
| Nouveau P.D.S.F. ¹ | 7 723\$ |
| Remise | - 750\$ |
| Prix surprise | 6 973\$* |

| | |
|-------------------------------|------------------|
| Ancien P.D.S.F. ¹ | 16 393\$ |
| Réduction de prix | - 1 688\$ |
| Nouveau P.D.S.F. ¹ | 14 705\$ |
| Remise | - 1 000\$ |
| Prix surprise | 13 705\$* |

Jeep Cherokee

- Le véhicule sport utilitaire par excellence
- Technologie Jeep supérieure
- Système de suspension Quadra-Link pour un roulement en douceur et une excellente tenue de route
- Garantie 7/115 sur groupe motopropulseur**

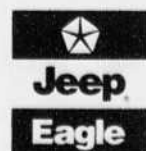
| | Eagle Vista 4 portes | Eagle Summit | Jeep Comanche | Eagle Vista familiale | Eagle 2000 GTX | Jeep Grand Wagoneer |
|-------------------------------|----------------------|-----------------|------------------|-----------------------|------------------|---------------------|
| Ancien P.D.S.F. ¹ | 10 286\$ | 11 910\$ | 12 333\$ | 15 467\$ | 15 858\$ | 36 481\$ |
| Réduction de prix | - 1 092\$ | - 1 253\$ | - 1 323\$ | - 1 592\$ | - 1 632\$ | - 3 636\$ |
| Nouveau P.D.S.F. ¹ | 9 194\$ | 10 657\$ | 11 010\$ | 13 875\$ | 14 226\$ | 32 845\$ |
| Remise | - 750\$ | - 750\$ | - 750\$ | - 1 000\$ | - 1 000\$ | - 2 000\$ |
| Prix surprise | 8 444\$* | 9 907\$* | 10 260\$* | 12 875\$* | 13 226\$* | 30 845\$* |

Renseignez-vous sur les offres du fabricant pour les modèles 90 auprès de votre concessionnaire.

L'Avantage Jeep et Eagle

Auto Carrefour Sherbrooke Inc.
Sherbrooke 563-3757

M. Robert Auto Inc.
Coaticook 849-2731



A. Pomerleau & Fils Inc.
Magog 843-4221

Les Automobiles Gro-Lo Inc.
Windsor 845-2703

¹Ces offres sont mutuellement exclusives et s'appliquent à des achats pour usage personnel seulement. Financement soumis à l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Transport, immatriculation, taxes et assurance en sus. Voir un concessionnaire pour les détails. En vigueur entre le 13 janvier 1991 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Offre valable pour les véhicules en stock chez les concessionnaires. Les véhicules loués par des particuliers donnent droit aux remises seulement.

*Prix de détail suggéré par le fabricant.

**Les prix indiqués sont les prix de détail suggérés par le fabricant. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Les réductions de prix reflètent le retrait de la TVF. Les exemples sont donnés pour fins d'illustration seulement et le concessionnaire peut devoir commander ou échanger des véhicules. Les quantités sont limitées. Voir un concessionnaire pour les détails sur des modèles spécifiques. Transport, T.P.S., T.V.P. et immatriculation en sus. Les prix surprise représentent le prix incluant l'offre de remise et non pas l'offre alternative de financement du fabricant.

**Voir un concessionnaire pour les détails.

**Données de Transports Canada. Votre consommation réelle peut varier.

super vente fin de saison

50% et **+**

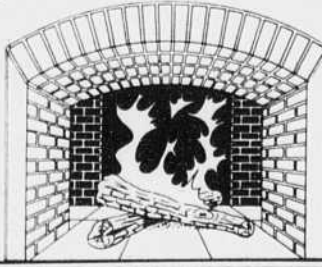
Sur toutes nos collections automne/hiver 90-91 et sur nos collections été 90 jusqu'à épuisement!

Boutique **filles d'éve**



35, RUE WELLINGTON NORD
SHERBROOKE, QUÉ.
J1H 5A9
(819) 569-7623

Quand il vous faut + que la qualité.



Au Four à Bois

TABLE D'HÔTE \$16⁵⁰

Céleri-rave avec saumon fumé ou Fettucini aux palourdes

Potage

Filet mignon, sauce dijonnaise ou Brochette d'agneau, sauce à l'estragon

Dessert

Crème caramel

Spécial du midi à **5²⁵** à **8⁷⁵** | Réservations: **822-2722**

Au Four à Bois

3025 King ouest, Sherbrooke, tél.: 822-2722



3025, rue King Ouest, Sherbrooke

International

Le Parlement lituanien demande à Gorbatchev de retirer l'armée

Vilnius (AFP)

Le Parlement lituanien a voté mercredi à l'unanimité un message adressé au président Mikhaïl Gorbatchev lui demandant de donner l'ordre à l'armée soviétique d'évacuer les bâtiments qu'elle contrôle à Vilnius.

Ce message préparé par le président lituanien Vytautas Landsbergis constitue la première réaction à la déclaration mardi du chef de l'Etat soviétique dans laquelle celui-ci niait toute responsabilité dans les événements sanglants du 13 janvier lors de la prise des installations de la radio-télévision lituanienne.

Ce message a été préparé alors qu'une vingtaine d'hommes des trou-

pes spéciales du ministère de l'intérieur, conduits par deux dirigeants du Parti communiste lituanien (pro-soviétique), ont pris le contrôle mercredi d'un dépôt de papier de Vilnius.

Il s'agit de la première action des forces soviétiques dans la capitale lituanienne depuis l'attaque du 13 janvier qui avait fait 14 morts.

La réponse de M. Gorbatchev à ce message lituanien sera «le meilleur moyen de vérifier la sincérité de ses paroles», a affirmé M. Landsbergis dans une conférence de presse.

Le président lituanien a indiqué avoir pris contact après l'occupation du dépôt de papier à Vilnius avec l'émissaire du Conseil de la Fédération, M. Gueorgui Tarazevitch, président de la commission sur le problème des nationalités au Soviet Suprême (Par-

lement), pour lui demander d'intervenir.

«Il nous a aidés dans la mesure où la tension serait beaucoup plus forte s'il n'avait pas été là», a estimé M. Landsbergis à propos de l'action générale de cet émissaire.

Enumérant les conditions pour un dialogue avec Moscou, il a notamment mentionné le retour «au moins au statu quo qui existait en décembre», la désignation des coupables de l'attaque de la télévision et «qu'ils soient relevés de leurs fonctions».

Référendum

Par ailleurs, le président letton Anatolijs Gorbunovs a proposé devant le Parlement d'accepter, pour «sauver la Lettonie du totalitarisme», d'entamer des négociations, mais uniquement avec des interlocuteurs qui reconnaissent le gouvernement nationaliste letton.

Rendant compte de sa rencontre de deux heures trente, le jour même à Moscou, avec le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, M. Gorbunovs a également proposé que le peuple letton se prononce sur son avenir par un référendum.

Le Parlement décidera d'organiser ou non une telle consultation, a-t-il déclaré, sans préciser s'il envisageait que le référendum se tienne avant le vote national sur le futur de la fédération soviétique, prévu le 17 mars.

M. Gorbatchev a averti que la Lettonie continuerait d'être considérée comme république soviétique jusqu'à ce que les résultats du référendum dans la république balte soient connus.

Le maire de Leningrad dénonce l'irresponsabilité du président

Oliver WATES

Moscou (Reuter)

Le maire de Leningrad a dénoncé mercredi la dérive «droitière» du président Mikhaïl Gorbatchev après l'intervention militaire dans les pays baltes, rejoignant ainsi de nombreux libéraux de plus en plus hostiles à la politique du numéro un soviétique.

Dans l'hémadaire Les Nouvelles de Moscou, Anatoli Sobchak écrit que le président Gorbatchev a perdu la confiance de la population en n'endossant pas la responsabilité de la mort de 13 Litvaniens au cours d'une

intervention des parachutistes de l'armée à Vilnius le 13 janvier dernier.

«Le président est incapable de devenir le vrai président de tout un peuple et restera un secrétaire général (du Parti communiste)», a-t-il ajouté. «Il est maintenant totalement dépendant des forces réactionnaires, qui sont parvenues à l'attirer de leur côté. Il a cessé d'être un démocrate et un réformiste.»

Par ailleurs, le président du comité constitutionnel du Parlement soviétique a déclaré dans le même journal que l'action de l'armée à Vilnius était contraire à la constitution.

Retrait des billets de 50 et 100 roubles

□ Une mesure pour lutter contre le marché noir et l'inflation en URSS

Moscou (Reuter)

Les Soviétiques se sont rués mer-

credi à l'assaut des caisses d'épargne pour y échanger des liasses de roubles après la décision du Kremlin de reti-

rer les grosses coupures de la circulation dans les trois jours.

Des pays baltes à la frontière chinoise, les billets rangés sous les matelas et au fond des tiroirs ont été sortis de leurs caches pour être échangés en toute hâte avant vendredi soir.

Par un décret rendu public mardi soir, le président Mikhaïl Gorbatchev a décidé que les actuelles coupures de 50 et 100 roubles (90 et 180\$ US au cours officiel) seront remplacées par de nouveaux billets et perdront toute valeur dès samedi.

Le Premier ministre, Valentin Pavlov, a indiqué que cette mesure avait pour but de lutter contre le marché noir et de réduire l'inflation, qui, selon des économistes soviétiques, a dépassé 20 pour cent en 1990.

«Les billets de 50 et 100 roubles sont l'un des principaux éléments de l'économie parallèle. Ils représentent plus d'un tiers de la monnaie en circulation», a-t-il expliqué.

Le décret présidentiel, qui a fait la Une des quotidiens, ne permet à chacun que d'échanger 1000 roubles (1785\$).

«C'est dramatique. J'avais économisé plusieurs milliers de roubles (...). Que vais-je en faire maintenant?», s'interrogeait un Moscovite en pleine discussion avec d'autres Russes.

Au marché central de Moscou, des hommes brandissant des liasses de billets tentaient de se les faire échanger ou de s'en débarrasser en achetant les produits les plus divers.

Certains commerçants refusaient ces coupures, mais d'autres les acceptaient —souvent pour la moitié de leur valeur nominale— en espérant sans doute les écouler ensuite par des moyens plus ou moins légaux.

La télévision de Moscou a appelé à ne pas céder à la panique. «Le rythme de travail de notre cité va être perturbé pendant trois jours», a cependant déclaré Iouri Louchkov, responsable exécutif du conseil municipal de Moscou.

Le décret impose de plus de sévères restrictions au niveau des retraits bancaires, puisque chaque Soviétique ne pourra retirer que 500 roubles (890\$) par mois jusqu'en juillet.

«J'ai un voisin dont la femme est malade. Il doit aller régulièrement à la banque pour retirer de l'argent pour payer ce dont elle a besoin (...). Que va-t-il faire?», s'inquiétait un jeune Russe.

Une clause du décret autorisant le KGB à prendre le contrôle des banques qui ne se conformeraient pas aux mesures a suscité l'opposition de nombreux banquiers dans les républiques.

Les sociétés ont eu trois heures mercredi pour déclarer le nombre de billets de 50 et 100 roubles en leur possession. Si elles peuvent prouver qu'elles les ont obtenus légalement, ils leur seront échangés intégralement.

En Estonie, des gens faisaient la queue depuis les premières heures de la journée devant un magasin vendant de l'alcool pour dépenser une partie de leurs économies plutôt que de les perdre.



Par décret, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a annoncé que les coupures de 50 et 100 roubles, qui représentent plus du tiers des billets en circulation, seront remplacés par de nouveaux billets et perdront toute valeur dès samedi.

EN BREF

□ Le tabac aurait un effet génétique sur le sperme

New York (AP) — Les hommes qui fument courent un risque accru d'avoir des enfants qui seront atteints de cancer du cerveau ou de leucémie, ont affirmé des chercheurs américains, mercredi.

Les résultats de leurs travaux semblent indiquer que le tabac pourrait avoir un effet génétique sur le sperme, a expliqué M. Dale Sandler, du National Institute of Environmental Health Sciences in Research, qui a aussitôt souligné qu'il serait nécessaire d'étudier cette hypothèse de façon

plus poussée, à partir d'un échantillon plus volumineux.

Dans une étude distincte, des médecins ont par ailleurs constaté que les enfants de fumeurs sont de trois à quatre fois plus susceptibles que d'autres enfants de contracter de graves maladies infectieuses entraînant l'hospitalisation.

Les résultats des deux études ont été publiés dans la dernière parution de l'American Journal of Epidemiology.

□ Interdit d'afficher des femmes nues

Jacksonville, Floride (AFP) — Un juge de Jacksonville (Floride) a décidé que des photos de femmes nues affichées sur le lieu de travail constituaient une forme de harcèlement sexuel.

Le juge fédéral Howell Melton avait à se prononcer sur la plainte introduite en 1986 par une soudeuse des chantiers navals locaux, Jacksonville Shipyards. La plaignante repro-

chait à l'employeur la présence sur les murs d'une trentaine de photos de femmes nues ou à demi-nues.

«Une atmosphère préexistante qui dissuade une femme d'adopter une profession ou de poursuivre son travail constitue autant une atteinte à l'égalité sur le lieu de travail qu'un panneau portant l'inscription 'hommes seulement', a estimé le juge dans sa décision, rendue vendredi.

□ Sida: dédommagement d'un million \$

Fort Lauderdale, Floride (AP) — Une femme qui a été contaminée par le virus du sida par son dentiste a obtenu un million de dollars de dédommagements auprès de la compagnie d'assurance du praticien, rapporte mercredi le journal «Sun-Sentinel».

Le dentiste, le Dr David Acer, est décédé en septembre dernier d'un

cancer lié au sida. Atteinte elle aussi du sida, Mme Kimberly Bergalis, 22 ans, originaire de Fort Pierce, a décidé de faire connaître publiquement son cas afin d'éviter que d'autres personnes ne connaissent le même sort. Selon un centre médical d'Atlanta, le dentiste aurait contaminé deux autres patients.

Chers clients,

La satisfaction de la clientèle est l'objectif principal des pâtisseries St-Hubert de Sherbrooke.

Pour pallier aux inconvénients causés par le conflit de travail, les employés cadres unissent leurs efforts afin de vous servir vos repas St-Hubert entre 11 h. et 21 h. au comptoir de commandes à emporter ainsi qu'à la livraison de la pâtisserie située au 2325, rue King Ouest.

Nous vous remercions de votre compréhension.

COMPTOIR
2325, rue King Ouest
Sherbrooke
LIVRAISON
563-5111